Communiqué de presse

20/11/2026

Toussaint Louverture fait son entrée dans les programmes scolaires français du collège le jour-anniversaire de la Bataille de Vertières, dernière bataille de la révolution haïtienne

La Fondation pour la mémoire de l'esclavage salue l'entrée de la première abolition de l'esclavage et de la révolution haïtienne dans les nouveaux programmes d'histoire du collège. Le mercredi 18 novembre 2026, à l'occasion de l'examen du projet de nouveau programme d'histoire-géographie du collège (Cycle 4), le conseil supérieur de l'éducation a adopté un amendement pour introduire la révolution haïtienne dans le thème 3 de la classe de Quatrième consacré à la Révolution Française.

Après cette modification, le nouveau programme invite les enseignants d'histoire-géographie à expliquer **l'abolition de l'esclavage le 4 février 1794** (cette date figure parmi les repères essentiels de la période) **et son rétablissement en 1802 par Bonaparte**. Il leur propose aussi d'étudier, parmi les acteurs individuels et collectifs pouvant être évoqués, **Toussaint Louverture ainsi que les esclaves révoltés de Saint-Domingue**.

La révolution à Saint-Domingue / Haïti, de 1789 à 1804 marque une rupture majeure dans l'histoire de la France et du monde : première révolte d'esclaves à avoir triomphé et renversé l'esclavage, elle a vu l'universalité des principes des Lumières, consacrés par la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, éprouvée dans le contexte colonial ; elle marque, avec la période de « Liberté Générale » après l'abolition de 1794, l'aboutissement du combat pour l'égalité politique entre les Noirs et les Blancs dans l'espace français au XVIIIe siècle ; achevée par la défaite des troupes de Napoléon Bonaparte à la bataille de Vertières le 18 novembre 1803 et l'indépendance de Saint-Domingue sous le nom d'Haïti le 1er janvier 1804, elle inaugure également le mouvement de la décolonisation.

L'absence de mention de ces événements et figures historiques dans les programmes scolaires de l'enseignement général dans l'Hexagone avait été relevée par la Fondation pour la mémoire de l'esclavage dans le premier numéro de ses Notes de la FME, en octobre 2020, et la Fondation a fait depuis de l'effacement de cet oubli l'une de ses principales revendications dans le domaine scolaire.

Alors que la commission historique franco-haïtienne doit prochainement remettre son rapport, la FME se réjouit que, désormais, ces pages de l'histoire de la France et du monde seront désormais partagées avec tous les élèves de collège, et rappelle la nécessité de faire de même pour les lycéens de l'enseignement général dans l'Hexagone.

LA FONDATION POUR LA MEMOIRE DE L'ESCLAVAGE

La Fondation pour la mémoire de l'esclavage est une fondation reconnue d'utilité publique, privée et autonome, créée en novembre 2019 qui agit pour l'intérêt général et la cohésion nationale. Son action est soutenue par l'Etat et des partenaires privés qui partagent son projet. Elle agit en collaboration avec la société civile, les territoires, le monde de la recherche, de la culture, des médias et de l'éducation pour transmettre l'histoire de l'esclavage mais aussi parler de ses héritages, par la culture, et pour la citoyenneté.
La FME est présidée par Jean-Marc Ayrault, ancien Premier ministre.

Site Internet www.memoire-esclavage.org
Réseaux sociaux



Contact Presse FME : Marie NONAT, Chargée de communication et relations presse

communication@fondationesclavage.org / 06 04 17 51 89